

ENTRETIEN ANNUEL POMPE A CHALEUR AIR/AIR

Facture N° 2065 du 25/02/2025

Page 1/1

Libelle	Qte	U	PU.HT	Rem.	TVA	Total HT
1 - Entretien annuel pompe à chaleur air/air						
- Contrôle général de l'installation						
- Contrôle du circuit électrique						
- Contrôle du circuit hydraulique						
- Vérification de l'écoulement des eaux condensats						
- Contrôle de l'étanchéité du circuit frigorifique						
- Contrôle du bon fonctionnement de la régulation						
- Mesure des températures d'échange	1	ENS	120,83 €		20%	120,83 €
- Nettoyage des échangeurs, évaporateurs et condenseurs						
- Vérification des paramètres de fonctionnement						
2 UNITES EXTERIEURES						
5 UNITES INTERIEURES						

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	120,83 €	24,17 €
TOTAL	120,83 €	24,17 €

Délai de paiement : 0
Mode de paiement : Chèque
Date de paiement : 25/02/2025

MONTANT H.T.	120,83 €
TVA GLOBALE	24,17 €
MONTANT T.T.C.	145,00 €
	cent quarante-cinq euros
RESTE A PAYER	145,00 €

Pénalités de retard (taux annuel) : 10.05%

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40.00€

Décennale de l'entreprise auprès de la MAAF ref.146046440 N001

Attention: **Si vous possédez un taux de TVA de 5.5% ou 10% merci de joindre une attestation de TVA taux réduit à date de votre facture, Si cela n'a pas déjà été fait avec le devis.**

Merci également de nous retourner le PV de réception de travaux signé pour être éligible aux assurances.